

COMMUNE DE CLARENSAC
DEPARTEMENT DU GARD

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	27
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS	20
NOMBRE DE MEMBRES VOTANTS	24
NOMBRE DE PROCURATIONS	4

L'an deux mille vingt-quatre et le 3 octobre à dix neuf heures et trente minutes.
Le Conseil Municipal de la Commune de CLARENSAC, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Patrick GERVAIS, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 27 septembre 2024.

PRESENTS : Messieurs GERVAIS, HAMARD, CHAPEL, OLIVE, VALLON, COMTAT, CHAUVET, SERRANO, BOUTIER, PONSY, QUERCI, LECOQ, Mesdames, KRAWCZYK, TRUILLET, BARTHELEMY, LECOQ, BONAMI, BOUCHET, FEURMOUR, DALLONGEVILLE.

ABSENTS : Mesdames MORIN, EPAUD, SERIO.

PROCURATIONS : de Madame BOISSET à Monsieur VALLON, de Monsieur PACIONI à Monsieur HAMARD, de Madame CHARRIERE à Madame BONAMI, de Monsieur CHARRIERE à Monsieur GERVAIS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Rose-Marie KRAWCZYK.

Délibération n°04-10-2024 : Décision modificative n° 1 – Budget Principal – Exercice 2024

Monsieur Chapel, Adjoint, rapporteur, expose ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 18-04-2024 du conseil municipal du 4 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission Budget, Projets, Actions réunie en date du 19 septembre 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De procéder à des virements de crédits afin d'assurer budgétairement certaines décisions intervenues depuis le vote du budget primitif ainsi que les amortissements au prorata temporis de nos dépenses nouvelles d'investissement 2024, selon le tableau suivant:

Section	Nature	Chapitre / article	Montant
Investissement	Dépenses	21/2158	-10 197.41€
Investissement	Dépenses	20/2031	+10 197.41€
Investissement	Dépenses	20/202	-10 000€
Investissement	Dépenses	21/2121	-5 000€
Investissement	Dépenses	21/2128	-8 843.05
Investissement	Dépenses	040/28	+23 843.05
Fonctionnement	Dépenses	011/60613	-20 843.05 €
Fonctionnement	Dépenses	011/60633	-3 000 €
Fonctionnement	Dépenses	042/6811	+ 23 843.05 €
Investissement	Dépenses	21/21316	-1 700€
Investissement	Dépenses	21/2138	-94.82€
Investissement	Dépenses	21/2158	-24 802.59€
Investissement	Dépenses	20/2031	+5 426.59€
Investissement	Dépenses	10/10226	+21 170.82€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au réajustement des chapitres 20, 21, 040, 042, 011 et 10 des sections d'investissement et de fonctionnement selon le détail du tableau ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Fait à Clarensac, le 3 octobre 2024.

Le Maire,
Patrick GERVAIS



Le secrétaire de séance
Rose-Marie KRAWCZYK

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication sur le site internet <https://clarensac.fr/> le